

**MINISTERE DE L'INTERIEUR,  
DE LA SECURITE INTERIEURE  
ET DES LIBERTES LOCALES**

Direction Générale des Collectivités Locales

Bureau des budgets locaux et de l'analyse financier

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE**

Direction Générale de la Comptabilité Publique

Bureau 6C

31 décembre 2003

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés locales,

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,  
à

Mesdames et Messieurs les Préfets,

Mesdames et Messieurs les Trésoriers-payeurs généraux,

Mesdames et Messieurs les Receveurs des finances

**NOR/LBL/B/03/10089/C**

**OBJET :** Mise à jour, pour l'exercice 2004, des circulaires budgétaires et comptables applicables aux régions et à leurs établissements publics (nomenclature M51), aux associations syndicales de propriétaires et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du code général des collectivités territoriales (nomenclatures M1-M5-M7).

La présente circulaire apporte une mise à jour des circulaires budgétaires et comptables applicables aux régions et à leurs établissements publics, aux associations syndicales de propriétaires et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du code général des collectivités territoriales. Cette mise à jour est essentiellement liée à des évolutions législatives et réglementaires.

**I. Régions (nomenclature comptable M51)**

Comptes créés :

- 4071 « Retenues de garantie »
- 4072 « Oppositions »
- 543 « T.I.P impayés »
- 566 « Comptes à terme »
- 6665 « Compensations pour formation »
- 6666 « Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat »
- 740 « Dotation générale de fonctionnement – Dotation forfaitaire »
- 741 « Dotation générale de fonctionnement – Dotation de péréquation »

Comptes supprimés :

- 4995 « Ecart de conversion : opérations de trésorerie »
- 4999 « Ecart de conversion : bilan 2001 »
- 744 « Fonds de correction des déséquilibres régionaux »

Libellés de comptes modifiés :

- 54 « Chèques et T.I.P. »
- 56 « Disponibilités »

**II. Associations syndicales de propriétaires et syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du code général des collectivités territoriales (nomenclatures comptables M1-M5-M7)**

Comptes créés :

- 16441 « Opérations afférentes à l'emprunt »
- 16449 « Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie »
- 2031 « Frais d'études »
- 2032 « Frais de recherche et de développement »
- 28031 « Frais d'études »
- 28032 « Frais de recherche et de développement »
- 40171 « Fournisseurs - Retenues de garanties »
- 40172 « Fournisseurs - Oppositions »
- 40471 « Fournisseurs d'immobilisations- Retenues de garanties »
- 40472 « Fournisseurs d'immobilisations - Oppositions »
- 5111 « T.I.P. impayés »
- 516 « Comptes à terme »
- 51931 « Lignes de crédit de trésorerie »
- 51932 « Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt »

Comptes supprimés

- 4785 « Écarts de conversion euros »
- 47855 « Écarts de conversion : opérations de trésorerie »
- 47858 « Écarts de conversion : bilan 2001 »

Fait à Paris, le

Le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des  
libertés locales  
Pour le ministre et par délégation  
Le directeur général des collectivités locales

Le ministre délégué au budget  
et à la réforme budgétaire  
Pour le ministre et par délégation  
Le directeur général de la comptabilité publique

DOMINIQUE BUR

JEAN BASSÈRES